



VILLE d'AJACCIO
CITA d'AJACCIU

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

--ooOoo--

L'An Deux Mille Douze, le Mardi 31 Janvier à 18 Heures, le Conseil Municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le 25 Janvier, conformément à l'article L2121-17 du C.G.C.T, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le Maire, Simon RENUCCI.

Etaient présents :

MM. LUCIANI, CERVETTI, PIERI, PANTALONI, Mme LUCIANI, Mme MORACCHINI, M. CASASOPRANA, Mme MOUSNY-PANTALACCI, Mme PASQUALAGGI, Adjoints au Maire.
MM. PARODIN, VITALI, Mme PERES, M. AMIDEI, Mme SUSINI, M. BERNARDI, Mme FIESCHI DI GRAZIA, MM. TOMI, Mme SUSINI-BIAGGI, M BARTOLI, Mme FERRI-PISANI, Mme TOMI, Mme SAMPIERI, MM. MARCANGELI, SBRAGGIA, LAUDATO, Conseillers Municipaux.

Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :

Mme RISTERUCCI	à	Mme MOUSNY-PANTALACCI
M. GABRIELLI	à	M. VITALI
Mme PIMENOFF	à	M. LUCIANI
M. MARY	à	M. CASASOPRANA
Mme DEBROAS	à	M. CERVETTI
M. BASTELICA	à	M. AMIDEI
M. COMBARET	à	M. PANTALONI
M. ZUCARELLI	à	M. PIERI
M. D'ORAZIO	à	Mme LUCIANI
Mme GUERRINI	à	M. MARCANGELI

Etaient absents :

M. DIGIACOMI, Mme GUIDICELLI, Adjoints au Maire, Mme POLI, Mme JOLY, Mme CURCIO, Mme PASTINI, M. RUAULT, M. CORTEY, Mme OTTAVI-BURESI, Conseillers Municipaux.

Nombre de membres composant l'Assemblée : 45
Nombre de membres en exercice : 45
Nombre de membres présents : 26
Quorum : 23

Le quorum étant atteint, M. CASASOPRANA est désigné en qualité de Secrétaire de séance.

Séance du Mardi 31 Janvier 2012

Délibération N°2012 / 23

Participation à la manifestation « La nuit de l'orientation ». PLIE.

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée :

Face à la diversité des métiers et à la multitude des formations proposées, le choix de l'orientation est difficile et souvent angoissant pour les jeunes et leur famille.

Les Chambres de Commerce et d'Industrie organisent un événement national, « la nuit de l'orientation ». Ce concept est décliné localement et se déroulera au Palais des Congrès d'Ajaccio le 3 février 2012 de 17h00 à 21 h00.

La CCI d'Ajaccio et de la Corse du Sud s'engage dans ce concept avec ses partenaires pour l'édition 2012 avec pour objectif de favoriser le rapprochement entre les jeunes et l'entreprise au travers de l'orientation :

- Pour redonner aux jeunes le goût des métiers et l'envie d'entreprendre,
- Pour positionner l'entreprise au centre du dispositif d'orientation et attirer des jeunes formés aux compétences de demain vers les métiers en développement

Un Comité de Pilotage est mis en place composé de la Mission Locale d'Ajaccio, la Chambre de Métiers 2A, le Conseil Général 2A, Pôle Emploi, la Maison de l'Emploi du pays Ajaccien, le PLIE de la Ville d'Ajaccio, la Collectivité territoriale de Corse, la Directe, l'Education Nationale.

Déroulement de la soirée :

➤ Un Espace Orientation :

- Un espace « conseil individuel » orientation : tout au long de la soirée les visiteurs auront la possibilité de rencontrer des conseillers d'orientation qui seront à leur écoute pour échanger, répondre aux questions et les guider dans leur projet d'orientation
- Trois tables rondes orientation : la table ronde répétée 3 fois dans la soirée permettra aux jeunes et à leurs parents de bénéficier des éclairages de spécialistes de l'orientation et de l'adolescence, du monde de l'entreprise et de l'environnement économique.

➤ Un Espace Rencontre avec les Professionnels :

- Un espace exposition « Orientation et Métiers du territoire » : cet espace aura pour vocation de rendre l'information sur les métiers et les formations accessibles à tous
- Un espace « Speed dating métiers » : les jeunes auront la possibilité de rencontrer des professionnels pour échanger sur leur métier, leur quotidien, leurs besoins et leurs perspectives, les profils recherchés....
- Des ateliers débats métiers : ils permettront un réel échange entre les jeunes, leur famille et les animateurs intervenants sur une thématique précise.
- Des « défis métiers » : ils seront destinés à faire découvrir aux jeunes un métier ou une branche sous une forme ludique. Le « défi métier » propose une véritable mise en situation de travail.

La participation du PLIE au financement de cette opération est fixée à 1 500 €.

Les crédits nécessaires seront proposés à l'inscription dans les documents budgétaires de la Ville, exercice 2012, Fonction 90, chapitre 011

CONSIDERANT :

- la volonté de la Ville de poursuivre sa politique d'insertion en faveur des jeunes,
- que la manifestation « la Nuit de l'Orientation » est un des moyens pouvant aider à conforter cette politique,

IL EST DEMANDE AU CONSEIL MUNICIPAL

- de décider de la participation financière de la Ville, via le PLIE, à la manifestation « la Nuit de l'Orientation », portée par la Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale d'Ajaccio

et de la Corse du Sud en partenariat avec tous les acteurs de l'emploi, d'un montant de 1 500 €, étant précisé que les crédits nécessaires seront proposés à l'inscription dans les documents budgétaires de la Ville, exercice 2012, Fonction 90, chapitre 011.

- d'autoriser le Maire à signer tous documents nécessaires à la réalisation de cette opération (bons de commande, convention...).

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN EN DELIBERER

LE CONSEIL MUNICIPAL, Oui l'exposé de M. François PIERI, Adjoint délégué, Et après en avoir délibéré,

Vu la Loi 82.213 du 2 Mars 1982 modifiée portant droits et Libertés de la Commune
Vu la Loi 83.663 du 22 Juillet 1983 complétant la loi 83.8 du 7 Janvier 1983 relative à la répartition des compétences entre les Communes, les Départements, les Régions et l'Etat.
Vu la loi du 19 Août 1986 portant dispositions diverses relatives aux collectivités locales.
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales.

CONSIDERANT :

- la volonté de la Ville de poursuivre sa politique d'insertion en faveur des jeunes,
- que la manifestation « la Nuit de l'Orientalion » est un des moyens pouvant aider à conforter cette politique,
- l'avis favorable de la Commission Municipale compétente en date du 27 janvier 2012.

DECIDE

A l'unanimité des ses membres présents ou représentés

la participation financière de la Ville, via le PLIE, à la manifestation « la Nuit de l'Orientalion », portée par la Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale d'Ajaccio et de la Corse du Sud en partenariat avec tous les acteurs de l'emploi, d'un montant de 1 500 €, étant précisé que les crédits nécessaires seront proposés à l'inscription dans les documents budgétaires de la Ville, exercice 2012, Fonction 90, chapitre 011.

AUTORISE le Maire

à signer tous documents nécessaires à la réalisation de cette opération (bons de commande, convention...).

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Ville et d'un affichage en Mairie.

.....
Fait et délibéré à AJACCIO, les jour, mois et an que dessus

(Suivent les signatures)

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000046-20120131-2012_23-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/02/2012

POUR EXTRAIT CONFORME



LE DEPUTE-MAIRE

Simon Renucci
Simon RENUCCI